



**Comité Départemental
de Tir du DOUBS
11 rue du Moulin
25310 GLAY**

Critérium du Doubs Sud EdT Carabine et Pistolet 10 mètres Saison 2026-2027

Catégories des tireurs : PF, BF, MF, PG, BG, MG

Toutes les catégories tirent sur 40 coups.

Lors de tirs sur cartons, il est imposé 1 coup par carton pour les carabiniers et 5 coups par carton pour les pistoliers.

Le critérium se déroule sur 7 épreuves ; les 5 meilleurs résultats seront retenus pour le classement final.
Un tireur peut choisir, à chaque épreuve, de tirer dans le Doubs Nord ou le Doubs Sud.

Chaque société devra inscrire auparavant (date et heure souhaitées) ses tireurs auprès de la société organisatrice afin de faciliter le travail des organisateurs.

Il est entendu que les organisateurs pourront accepter directement des tireurs non-inscrits en fonction des disponibilités.

Les frais d'inscription sont de 3 euros par épreuve et discipline (1,5€ seront conservés par le club organisateur et 1,5€ seront reversés au CD25).

Dates et lieux des épreuves :

Tour	Date	Lieu	Responsable	Tél	Jours et heures d'ouverture des stands
1	2 au 7 Novembre 2026	Pontarlier	Daniel Brun	06.81.72.81.94	Veuillez contacter le club organisateur pour confirmation des horaires
2	30 Novembre au 5 Décembre 2026	Valdahon	Maxime Garrelou	07.67.72.82.98	
3	18 au 23 Janvier 2027	Val de Morteau	Arnaud Reymond	06.86.64.49.38	
4	1 au 6 Mars 2027	Besançon	Romain Carbonnel	06.67.52.58.41	
5	22 au 27 Mars 2027	Pontarlier	Daniel Brun	06.81.72.81.94	
6	10 au 15 Mai 2027	Val de Morteau	Arnaud Reymond	06.86.64.49.38	
7	14 au 19 Juin 2027	Besançon	Romain Carbonnel	06.67.52.58.41	

Les résultats sont à envoyer dans la semaine suivante à :

Secrétaire du CD25 : Isabelle Pétrement, secretariatcd25tir@gmail.com

Les résultats et le règlement reversé au CD25 sont à envoyer dans la semaine suivante à :

Trésorier du CD25 : Jean-François Truchot, 8 rue des Aubépines, 25230 Montenois

jean-francois.truchot@wanadoo.fr / Tél : 0381931399

Note : un règlement par virement bancaire est possible. Veuillez contacter alors Jean-François pour un RIB.

B. Guichard

Secrétaire Adjoint CD25

P. Millet

Président CD 25



Association régie par la Loi du 1^{er} Juillet 1901 déclarée à la Préfecture du Doubs sous le n° 8598
Inscrit à la Fédération Française de Tir sous le n° 84665/2325400

